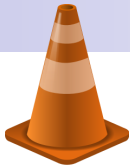




La gazette du centre-bourg

Les travaux d'aménagement commencent !



Démarrage du chantier par la rue et l'impasse Danglade

Important :

- Les commerces et services du centre-bourg restent ouverts et accessibles tout le long du chantier qui se déroulera par phases
- Le stationnement sera limité le temps du chantier à 3 places d'arrêt-minute afin de desservir les commerces et activités Place Jean Jaurès
- L'accès à l'école élémentaire se fera par la Place Paulin où 3 places de dépose-minute des élèves sont prévues

Les travaux d'aménagement du centre-bourg démarrent le 15 février prochain. La première phase du programme de travaux concerne la rue et l'impasse Danglade.

La rue Danglade sera fermée à la circulation pendant au moins 6 semaines. Sont prévus des travaux de terrassement, réfection de la chaussée, reprise et enfouissement des réseaux, et pose de luminaires.



Un nouveau sens de circulation mis en place

Les véhicules ne pouvant plus circuler vers la Place du Royal par la rue Danglade, un nouveau sens de circulation est mis en place vers la Place Paulin. Les enfants de l'école élémentaire seront accueillis par le portail d'accès sécurisé de la Place Paulin. Trois places de dépose-minute seront réservées.

Pour les riverains de la Place du Royal, l'accès à la place sera permis par la mise à double sens de la rue de l'église pendant la durée des travaux, avec l'installation d'un sens prioritaire.

Pour tout renseignement :

Service Urbanisme
Mairie de LAYRAC
05-53-87-02-70

Chef de chantier—ESBTP
M. Frédéric NIN
06-86-32-51-74

Infos accueil mairie :
mairie.layrac@wanadoo.fr

Trois places de stationnement-minute

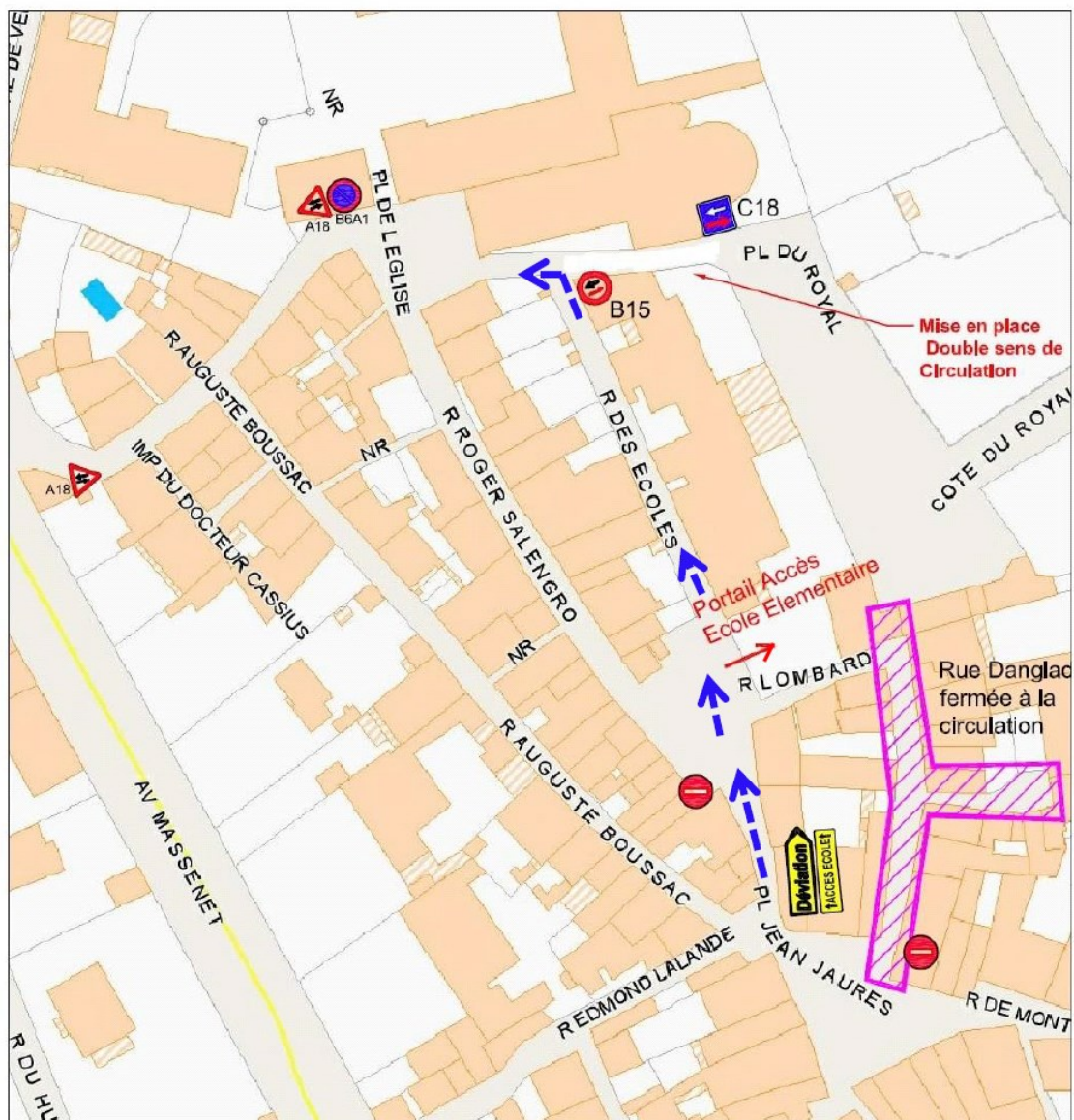
Le temps des travaux, il sera maintenu trois places de stationnement-minute pour la desserte des commerces Place Jean Jaurès. Ces derniers seront constamment accessibles, soit depuis la rue de Montfort, soit depuis la rue Dauzon pendant toute la durée du chantier, hormis quelques interruptions très ponctuelles de circulation.



Pour vous inscrire à la gazette numérique, envoyez votre mail à : urba.layrac@orange.fr

Aménagement du Bourg de Layrac Plan de Circulation - Phase 1

Travaux Rue et Impasse Danglade - Durée 6 semaines



Détail :

Fermeture de la Rue Danglade et de l'Impasse Danglade pour toute la durée des travaux sur cette phase.

Déviations des véhicules venant de la place Jean Jaurès par la place Paulin et la rue des Ecoles.

Modification de la circulation :

Rue Danglade barrée depuis la place Jean Jaurès jusqu'à la place du Royal.

Suppression du sens interdit pour une mise à double sens de circulation depuis la rue de l'église vers l'esplanade du Royal pendant 6 semaines (Phase 1).

- ▣ Des planches d'essais sont installées devant la mairie.

Le choix des revêtements de sol (Place Jean Jaurès et cornières) doit faire l'objet d'une validation par l'Architecte des Bâtiments de France



-
- ▣ L'abattage de l'arbre central de la Place Jean Jaurès est prévu le 15 février 2016
-

- ▣ Des essais pour le nouveau dispositif d'éclairage sont programmés sous les cornières de la Place Jean Jaurès le 23 février 2016 à 20h00

